

Groupe Mutuel

Votre spécialiste des assurances
pour les particuliers



Groupe Mutuel Association d'assureurs

Santé® Vie® Patrimoine® Entreprise®



Groupe Mutuel

Présentation

Le Groupe Mutuel, Association d'assureurs, réunit plusieurs sociétés indépendantes, actives dans les domaines de l'assurance-maladie et accidents, de l'assurance-vie, des assurances de patrimoine et des assurances entreprise (indemnité journalière, assurance-accidents, prévoyance professionnelle et assurance-maladie complémentaire).

Créé en 1993, le Groupe Mutuel a des racines bien plus profondes puisqu'il est l'héritier des Sociétés de Secours Mutuels dont la première vit le jour en 1852. Il assume la gestion des caisses-maladie affiliées, pratiquant l'assurance obligatoire des soins, soit: Mutuel Assurance Maladie SA, Philos Assurance Maladie SA, Avenir Assurance Maladie SA, Easy Sana Assurance Maladie SA, SUPRA-1846 SA et Fondation AMB. Il gère aussi les assureurs privés, pratiquant les assurances-maladie complémentaires, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Mutuel Assurances SA, ainsi que l'assureur-vie, Groupe Mutuel Vie GMV SA.

Le Groupe Mutuel administre enfin deux fondations de prévoyance professionnelle, le Groupe Mutuel Prévoyance GMP et la Mutuelle Valaisanne de Prévoyance.

Domaines d'activité

Santé®

- Assurance obligatoire des soins (LAMal)
- Assurances complémentaires (LCA)

Patrimoine®

- Protection juridique
- Responsabilité civile privée
- Inventaire du ménage

Vie®

- Gamme complète des assurances-vie individuelles

Entreprise®

- Assurance indemnité journalière
- Assurance-accidents
- Prévoyance professionnelle
- Assurance-maladie complémentaire

Santé

Activités dans le domaine de l'assurance-maladie

Le Groupe Mutuel, Association d'assureurs, vous propose une gamme complète d'assurances destinées aux particuliers sous sa marque Santé®.

Grâce aux six caisses-maladie et aux deux assureurs privés qui lui sont affiliés, le Groupe Mutuel est à même de vous proposer un vaste choix de couvertures d'assurance de personnes, que ce soit dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins ou celui des assurances complémentaires.

Assurance obligatoire des soins (LAMal)

- › Modèle traditionnel
- › Modèles alternatifs

Assurances complémentaires (LCA)

- › Frais d'hospitalisation
- › Soins complémentaires
- › Combinées hospitalisation et soins
- › Indemnités journalières, rentes et capitaux



Santé – Assurance obligatoire des soins (LAMal)

Le minimum légal

L'assurance obligatoire des soins vous garantit une couverture de base des frais de santé. Elle prend en charge les principales démarches dans le monde médical en cas de maladie, de maternité ou d'accident. Outre son modèle traditionnel d'assurance de base, le Groupe Mutuel vous propose des modèles alternatifs d'assurance destinés à vous offrir ce qui se fait de mieux en matière de couverture médicale tout en vous permettant de bénéficier de primes particulièrement attractives.

Modèle traditionnel

Cette couverture vous offre une protection en cas de maladie, de maternité ou d'accident. Vous participez aux coûts engendrés par les prestations médicales et hospitalières à hauteur de la franchise à option choisie et d'une quote-part annuelle de 10% (sauf cas particulier). Vous pouvez opter pour une franchise à option et bénéficier d'une réduction de votre prime d'assurance obligatoire des soins.

Franchises à option:

– Pour les enfants: Fr. 100.–, Fr. 200.–, Fr. 300.–, Fr. 400.–, Fr. 500.– ou Fr. 600.–
– Pour les adultes: Fr. 500.–, Fr. 1'000.–, Fr. 1'500.–, Fr. 2'000.–, Fr. 2'500.–

Modèles alternatifs

SanaTel

SanaTel vous permet de contacter par téléphone votre centre de conseil médical (sauf cas d'urgence ou particuliers) avant de prendre rendez-vous chez un médecin. Vous évitez ainsi des consultations inutiles tout en économisant du temps et de l'argent. Vous bénéficiez d'une prime plus avantageuse que celle d'une assurance de base traditionnelle.

Réseaux Managed Care

Les produits BasicPlus, Réseaux de soins et Optimed vous donnent accès à la qualité d'une médecine pratiquée en réseau. Vous choisissez librement, au sein du réseau, le médecin de confiance qui s'engagera à vos côtés pour préserver votre capital santé. Ces produits disposent de primes particulièrement attractives et sont disponibles dans plusieurs cantons.

PrimaCare et SUPRAcare

Grâce à PrimaCare et SUPRAcare, nous nous engageons à vos côtés pour soutenir concrètement la philosophie du médecin de famille. Vous désignez librement votre médecin de famille et faites appel à lui avant toute autre consultation (sauf cas d'urgence ou particulier). Vous bénéficiez ainsi de réductions de primes intéressantes.

PrimaTel

L'assurance PrimaTel combine les atouts de conseils médicaux téléphoniques, fournis par votre call-center, et d'un suivi, en cas de nécessité, par le médecin de famille librement choisi lors de la conclusion de ce modèle. En respectant ce processus de traitement, vous évitez des consultations inutiles, réalisez une économie de temps et d'argent et profitez de généreux rabais de primes.



Vue d'ensemble des principales prestations complémentaires du Groupe Mutuel Assurances GMA SA

	Description des prestations	L'assurance obligatoire des soins (LAMal)	L'assurance des soins complémentaires Bonus	Gamme d'assurances complémentaires pour les soins ambulatoires et hospitaliers Global						
			Bonus	Global 1	Global 2	Global 3	Global 4	Global mi-privée	Global privée	Global classic
Hôpital	Hospitalisation en Suisse	division commune d'un hôpital répertorié jusqu'à concurrence du tarif du canton de résidence de l'assuré	pas de prestation, à compléter par l'une de nos assurances d'hospitalisation HC ou HB	division commune dans toute la Suisse (prestation maternité: délai de carence, 12 mois)	division commune dans toute la Suisse (prestation maternité: délai de carence, 12 mois)	division commune dans toute la Suisse (prestation maternité: délai de carence, 12 mois)	division commune dans toute la Suisse (prestation maternité: délai de carence, 12 mois)	division commune dans toute la Suisse (prestation maternité: délai de carence, 12 mois)	division commune dans toute la Suisse (prestation maternité: délai de carence, 12 mois)	division commune dans toute la Suisse (prestation maternité: délai de carence, 12 mois)
	Hospitalisation d'urgence à l'étranger	doubling du tarif cantonal		Fr. 500.–/jour, max. 60 jours/année civile	Fr. 500.–/jour, max. 60 jours/année civile	Fr. 500.–/jour, max. 60 jours/année civile	Fr. 500.–/jour, max. 60 jours/année civile	Fr. 1'000.–/jour, max. 60 jours/année civile	Fr. 1'500.–/jour, max. 60 jours/année civile (Fr. 3'000.–/jour, max. 60 jours/année civile grâce à l'option privée monde)	
	Indemnités frais privés en cas d'hospitalisation			Fr. 100.–/cas	Fr. 100.–/cas	Fr. 200.–/cas	Fr. 200.–/cas	Fr. 200.–/cas	Fr. 200.–/cas	
	Frais d'accompagnement en milieu hospitalier			Fr. 500.–/année civile	Fr. 500.–/année civile	Fr. 600.–/année civile	Fr. 700.–/année civile	Fr. 700.–/année civile	Fr. 700.–/année civile	max. Fr. 600.–/année civile
Médicaments	Médicaments limités	selon liste des spécialités LS	90% illimité	70%, max. Fr. 800.–/année civile	90%, max. Fr. 800.–/année civile	90%, prestations illimitées	90%, prestations illimitées	90%, prestations illimitées	90%, prestations illimitées	90%, prescriptions illimitées
	Médicaments hors-liste		90% illimité	70%, max. Fr. 800.–/année civile	90%, max. Fr. 800.–/année civile	90%, prestations illimitées	90%, prestations illimitées	90%, prestations illimitées	90%, prestations illimitées	90%, prescriptions illimitées
Médecine alternative	Médecines douces	disciplines pratiquées par un médecin reconnu: acupuncture, homéopathie, phytothérapie, médecine traditionnelle chinoise, médecine antroposophique, thérapie neurale.	liste étendue de thérapies médecine douce, Fr. 70.– max./séance, jusqu'à Fr. 2'000.–/année civile	liste étendue de thérapies médecine douce, Fr. 70.– max./séance, jusqu'à Fr. 2'000.–/année civile	liste étendue de thérapies médecine douce, Fr. 70.– max./séance, jusqu'à Fr. 2'000.–/année civile	liste étendue de thérapies médecine douce, Fr. 70.– max./séance, jusqu'à Fr. 3'000.–/année civile	liste étendue de thérapies médecine douce, Fr. 70.– max./séance, jusqu'à Fr. 6'000.–/année civile	liste étendue de thérapies médecine douce, Fr. 70.– max./séance, jusqu'à Fr. 6'000.–/année civile	liste étendue de thérapies médecine douce, Fr. 70.– max./séance, jusqu'à Fr. 6'000.–/année civile	liste étendue de thérapies médecine douce, 80%, max. Fr. 10'000.–/année civile grâce à l'option «plus». Franchise annuelle Fr. 300.– dès 19 ans.
Cures	Cures thermales en Suisse prescrites par le médecin	Fr. 10.–/jour, max. 21 jours/année civile	90% illimité (max. 30 jours/an)	60%, max. Fr. 300.–/année civile	60%, max. Fr. 300.–/année civile	80%, max. Fr. 500.–/année civile	80%, max. Fr. 750.–/année civile	80%, max. Fr. 750.–/année civile	80%, max. Fr. 750.–/année civile	Fr. 80.–/jour, max. Fr. 800.–/année civile
	Cures thermales à l'étranger prescrites par le médecin					50%, max. Fr. 500.–/année civile	80%, max. Fr. 1'000.–/année civile	80%, max. Fr. 1'000.–/année civile	80%, max. Fr. 1'000.–/année civile	
	Cures de convalescence prescrites par le médecin		90% illimité (max. 30 jours/an)	Fr. 20.–/jour, max. 30 jours/année civile	Fr. 20.–/jour, max. 30 jours/année civile	Fr. 25.–/jour, max. 30 jours/année civile	Fr. 25.–/jour, max. 30 jours/année civile	Fr. 25.–/jour, max. 30 jours/année civile	Fr. 25.–/jour, max. 30 jours/année civile	
	Cures de convalescence prescrites par le médecin suite à une hospitalisation			Fr. 40.–/jour, max. 30 jours/année civile	Fr. 40.–/jour, max. 30 jours/année civile	Fr. 50.–/jour, max. 30 jours/année civile	Fr. 50.–/jour, max. 30 jours/année civile	Fr. 50.–/jour, max. 30 jours/année civile	Fr. 50.–/jour, max. 30 jours/année civile	Fr. 50.–/jour, max. 30 jours/année civile
Aide à domicile et frais de placement			90% illimité pour les frais de placement et d'accompagnement; 90%, max. Fr. 2'500.–/an pour l'aide à domicile. Fr. 20.–/jour (max. 30 jours/an) pour les repas à domicile suite à une hospitalisation	70%, max. Fr. 1'500.–/année civile pour l'aide à domicile et les frais de placement. Grâce à l'option Global junior, Fr. 200.–/année civile pour la garde d'enfants malades à domicile (12 ans)	90%, max. Fr. 1'500.–/année civile pour l'aide à domicile et les frais de placement. Grâce à l'option Global junior, Fr. 250.–/année civile pour la garde d'enfants malades à domicile (12 ans)	90%, max. Fr. 2'500.–/année civile pour l'aide à domicile et les frais de placement. Grâce à l'option Global junior, Fr. 300.–/année civile pour la garde d'enfants malades à domicile (12 ans)	90%, max. Fr. 3'000.–/année civile pour l'aide à domicile et les frais de placement. Grâce à l'option Global junior, Fr. 300.–/année civile pour la garde d'enfants malades à domicile (12 ans)	90%, max. Fr. 3'000.–/année civile pour l'aide à domicile et les frais de placement. Grâce à l'option Global junior, Fr. 300.–/année civile pour la garde d'enfants malades à domicile (12 ans)	90%, max. Fr. 3'000.–/année civile pour l'aide à domicile et les frais de placement. Grâce à l'option Global junior, Fr. 300.–/année civile pour la garde d'enfants malades à domicile (12 ans)	Fr. 80.–/jour, max. Fr. 800.–/année civile pour l'aide à domicile et les frais de placement.
Lunettes et verres de contact		enfants Fr. 180.–/année civile jusqu'à 18 ans révolus (verres/lentilles uniquement)	Fr. 150.–/période de 3 ans	Fr. 100.–/période de 3 ans	Fr. 100.–/période de 3 ans	Fr. 150.–/période de 3 ans	Fr. 200.–/période de 3 ans	Fr. 200.–/période de 3 ans	Fr. 200.–/période de 3 ans	adultes Fr. 150.– chaque 3 années, enfants Fr. 150.–/année civile
Moyens auxiliaires		selon liste des moyens et appareils (LIMA)	90% illimité	70%, max. Fr. 300.–/année civile	90%, max. Fr. 300.–/année civile	90%, max. Fr. 1'000.–/année civile	90%, max. Fr. 1'000.–/année civile	90%, max. Fr. 1'000.–/année civile	90%, max. Fr. 1'000.–/année civile	90%, max. Fr. 1'000.–/année civile
Maternité	Echographie	selon la LAMal		90% sans limite du nombre d'exams	90% sans limite du nombre d'exams	90% sans limite du nombre d'exams	90% sans limite du nombre d'exams	90% sans limite du nombre d'exams	90% sans limite du nombre d'exams	90% sans limite du nombre d'exams
	Cours de préparation à l'accouchement	Fr. 150.–/grossesse		Fr. 150.–/grossesse	Fr. 150.–/grossesse	Fr. 150.–/grossesse	Fr. 150.–/grossesse	Fr. 150.–/grossesse	Fr. 150.–/grossesse	
	Indemnité			indemnité unique d'allaitement de Fr. 100.–/enfant	indemnité unique d'allaitement de Fr. 100.–/enfant	indemnité unique d'allaitement de Fr. 100.–/enfant	indemnité unique d'allaitement de Fr. 100.–/enfant	indemnité unique d'allaitement de Fr. 100.–/enfant	indemnité unique d'allaitement de Fr. 100.–/enfant	indemnité unique d'allaitement de Fr. 100.–/enfant
Prévention	Mammographies	selon la LAMal	90% illimité	90% sans limite du nombre d'exams	90% sans limite du nombre d'exams	90% sans limite du nombre d'exams	90% sans limite du nombre d'exams	90% sans limite du nombre d'exams	90% sans limite du nombre d'exams	90% sans limite du nombre d'exams
	Vaccins	traités comme cas particuliers selon la LAMal	90% illimité	70%, max. Fr. 150.–/année civile	90%, max. Fr. 150.–/année civile	90%, max. Fr. 200.–/année civile	90%, max. Fr. 250.–/année civile	90%, max. Fr. 250.–/année civile	90%, max. Fr. 250.–/année civile	90%, max. Fr. 150.–/année civile
	Tests Elisa ou HIV	traités comme cas particuliers selon la LAMal	90% illimité	Fr. 50.–/année civile	Fr. 50.–/année civile	Fr. 50.–/année civile	Fr. 50.–/année civile	Fr. 50.–/année civile	Fr. 50.–/année civile	Fr. 50.–/année civile
	Autres prestations	conseils et cours de diététique selon cas particuliers fixés dans la LAMal	90% illimité pour les bilans de santé tous les 3 ans. 50%, max. Fr. 200.–/année civile pour la promotion Santé (fitness, école du dos, prestations pour désintoxication tabac et alcool). Conseils et cours de diététique Fr. 50.–/séance (max. 3 conseils sur 3 ans)	grâce à l'option Global junior, participation aux cotisations d'activités sportives Fr. 30.–/année civile. Conseils et cours de diététique 50%, max. Fr. 150.–/année civile grâce à l'option Global senior.	grâce à l'option Global junior, participation aux cotisations d'activités sportives Fr. 30.–/année civile. Conseils et cours de diététique 50%, max. Fr. 200.–/année civile grâce à l'option Global senior.	grâce à l'option Global junior, participation aux cotisations d'activités sportives Fr. 30.–/année civile. Conseils et cours de diététique 50%, max. Fr. 250.–/année civile grâce à l'option Global senior.	grâce à l'option Global junior, participation aux cotisations d'activités sportives Fr. 30.–/année civile. Conseils et cours de diététique 50%, max. Fr. 250.–/année civile grâce à l'option Global senior.	grâce à l'option Global junior, participation aux cotisations d'activités sportives Fr. 30.–/année civile. Conseils et cours de diététique 50%, max. Fr. 250.–/année civile grâce à l'option Global senior.	grâce à l'option Global junior, participation aux cotisations d'activités sportives Fr. 30.–/année civile. Conseils et cours de diététique 50%, max. Fr. 250.–/année civile grâce à l'option Global senior.	examens gynécologiques préventifs 90% sans limite du nombre d'exams. Check-up 90%, une fois tous les 3 ans. Grâce à l'option «plus», 50%, max. Fr. 500.–/année civile pour la promotion Santé (école du dos, prestations pour désintoxication tabac et alcool), 50%, max. Fr. 200.–/année civile pour le Fitness et Fr. 50.–/séance (max. 3 conseils sur 3 ans) pour les conseils et cours de diététique.
Traitements dentaires	Traitements dentaires en cas de maladie	maladies du système de la mastication traitées par un médecin-dentiste		60%, max. Fr. 100.–/période de 3 ans	80%, max. Fr. 100.–/période de 3 ans	80%, max. Fr. 150.–/période de 3 ans	80%, max. Fr. 200.–/période de 3 ans	80%, max. Fr. 200.–/période de 3 ans	80%, max. Fr. 200.–/période de 3 ans	
	Traitements dentaires en cas d'accident	accidents dentaires traités par un médecin-dentiste	contrôle dentaire annuel max. Fr. 75.–/an.	60%, max. Fr. 4'000.–/cas	80%, max. Fr. 4'000.–/cas	80%, max. Fr. 6'000.–/cas	80%, max. Fr. 8'000.–/cas	80%, max. Fr. 8'000.–/cas	80%, max. Fr. 8'000.–/cas	
Frais de transport et de sauvetage	Frais de transport	50%, max. Fr. 500.–/année civile	90% illimité	60%, max. Fr. 1'000.–/année civile	80%, max. Fr. 1'000.–/année civile (y compris frais de recherche)	80%, max. Fr. 2'500.–/année civile (y compris frais de recherche)	80%, max. Fr. 5'000.–/année civile (y compris frais de recherche)	80%, max. Fr. 5'000.–/année civile (y compris frais de recherche)	80%, max. Fr. 5'000.–/année civile (y compris frais de recherche)	max. Fr. 5'000.–/année civile,
	Frais de sauvetage	50%, max. Fr. 5'000.–/année civile	90% illimité							Fr. 50'000.–/année civile
Psychothérapeutes non-médecins et psychologues indépendants			2 séances de psychothérapie/an, max. Fr. 140.–	60%, max. Fr. 600.–/année civile	70%, max. Fr. 600.–/année civile	80%, max. Fr. 700.–/année civile	80%, max. Fr. 800.–/année civile	80%, max. Fr. 800.–/année civile	80%, max. Fr. 800.–/année civile	Fr. 40.–/séance, max. Fr. 800.–/année civile
Autres prestations			libre choix du médecin pour les soins ambulatoires en Suisse, 90% illimité. Consultation pour deuxième avis médical 90%, illimité. Prise en charge des frais d'expédition pour la livraison des médicaments à domicile.	indemnité de Fr. 2'000.– décès par maladie ou accident. Stérilisation volontaire 60%, max. Fr. 300.–. Grâce à l'option Global Senior, séjours de mise en forme Fr. 300.–/année civile et soins palliatifs 90%, max. Fr. 2'000.–/année civile.	indemnité de Fr. 2'000.– décès par maladie ou accident. Stérilisation volontaire 80%, max. Fr. 300.–. Suppléments de tarifs, Fr. 600.–/année civile. Grâce à l'option Global Senior, séjours de mise en forme Fr. 300.–/année civile et soins palliatifs 90%, max. Fr. 2'500.–/année civile.	indemnité de Fr. 2'000.– décès par maladie ou accident. Stérilisation volontaire 80%, max. Fr. 400.–. Suppléments de tarifs, Fr. 800.–/année civile. Grâce à l'option Global Senior, séjours de mise en forme Fr. 300.–/année civile et soins palliatifs 90%, max. Fr. 3'000.–/année civile.	indemnité de Fr. 2'000.– décès par maladie ou accident. Stérilisation volontaire 80%, max. Fr. 500.–. Suppléments de tarifs, Fr. 1'000.–/année civile. Grâce à l'option Global Senior, séjours de mise en forme Fr. 300.–/année civile et soins palliatifs 90%, max. Fr. 3'000.–/année civile.	stérilisation volontaire 80%, max. Fr. 500.–. Suppléments de tarifs, Fr. 1'000.–/année civile. Grâce à l'option Global senior, séjours de mise en forme Fr. 300.–/année civile et soins palliatifs 90%, max. Fr. 3'000.–/année civile.	90% illimité pour les interventions visant à la correction des oreilles. Sériilisation volontaire 90%, illimité. Consultation pour deuxième avis médical 90%, illimité, grâce à l'option «plus».	
Montant max./année civile										
Groupe Mutuel Assistance		selon les limites fixées par les conditions générales d'assurance du Groupe Mutuel Assistance	assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger	assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger	assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger	assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger	assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger	assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger	assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger	assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger

Cette vue d'ensemble des prestations ne fournit qu'un aperçu sommaire de nos conditions d'assurance et n'est donc pas exhaustive.

Gamme d'assurances complémentaires pour les soins ambulatoires et hospitaliers Individual Global Solution

Individual Global Solution 1	Individual Global Solution 2	Individual Global Solution 3
division commune dans toute la Suisse (prestation maternité: délai de carence, 12 mois)	division commune dans toute la Suisse (prestation maternité: délai de carence, 12 mois)	division mi-privée ou privée, max. 180 jours/année civile (prestation maternité: délai de carence, 12 mois)
Fr. 100'000.-/an (somme d'assurance globale pour l'ensemble des frais de traitements à l'étranger)	Fr. 100'000.-/an (somme d'assurance globale pour l'ensemble des frais de traitements à l'étranger)	Fr. 100'000.-/an (somme d'assurance globale pour l'ensemble des frais de traitements à l'étranger)
lors de la visite d'un proche en cas d'hospitalisation à l'étranger, frais de voyage effectifs, Fr. 250.-/jours, max. Fr. 2'000.- pour les frais de pension et de logement.	lors de la visite d'un proche en cas d'hospitalisation à l'étranger, frais de voyage effectifs, Fr. 250.-/jours, max. Fr. 2'000.- pour les frais de pension et de logement.	lors de la visite d'un proche en cas d'hospitalisation à l'étranger, frais de voyage effectifs, Fr. 250.-/jours, max. Fr. 2'000.- pour les frais de pension et de logement.
90%, illimité	90%, illimité	90%, illimité
90%, illimité	90%, illimité	90%, illimité
liste étendue de thérapies médecine douce, 30% illimité	liste étendue de thérapies médecine douce, 60% illimité	liste étendue de thérapies médecine douce, 90% illimité
	50%, max. 30 jours/année civile	90%, max. 30 jours/année civile
	50%, max. 30 jours/année civile	90%, max. 30 jours/année civile
50%, max. Fr. 1'500.-/année civile pour l'aide à domicile	50%, max. Fr. 1'500.-/année civile pour l'aide à domicile	90%, max. Fr. 2'500.-/année civile pour l'aide à domicile
Fr. 150.-/période de 3 ans	Fr. 200.-/période de 3 ans	Fr. 200.-/période de 3 ans
90%, illimité	90%, illimité	90%, illimité
90%, max. une fois tous les 3 ans pour les check-up. 50%, max. Fr. 200.-/année civile pour la promotion Santé (école du dos, fitness, prestation pour désintoxication du tabac). Pour les cures de désintoxication de l'acool, Fr. 50.-/jour, max. 30 jours/année civile.	90%, max. une fois tous les 3 ans pour les check-up. 50%, max. Fr. 200.-/année civile pour la promotion Santé (école du dos, fitness, prestation pour désintoxication du tabac). Pour les cures de désintoxication de l'acool, Fr. 100.-/jour, max. 30 jours/année civile.	90%, max. une fois tous les 3 ans pour les check-up. 50%, max. Fr. 200.-/année civile pour la promotion Santé (école du dos, fitness, prestation pour désintoxication du tabac). Pour les cures de désintoxication de l'acool, Fr. 100.-/jour, max. 30 jours/année civile.
	jusqu'à 18 ans, 50%, max. Fr. 2'000.-/année civile. Dès 19 ans, 50%, max. Fr. 500.-/année civile	jusqu'à 18 ans, 50%, max. Fr. 2'000.-/année civile. Dès 19 ans, 50%, max. Fr. 1'000.-/année civile
90%, illimité	90%, illimité	90%, illimité
libre choix du médecin pour les soins ambulatoires en Suisse, 100%. Consultation pour deuxième avis médical 90%, illimité.	libre choix du médecin pour les soins ambulatoires en Suisse, 100%. Consultation pour deuxième avis médical 90%, illimité.	libre choix du médecin pour les soins ambulatoires en Suisse, 100%. Consultation pour deuxième avis médical 90%, illimité. Prise en charge des frais d'hospitalisation à l'étranger, max. Fr. 3'000.-/jour, 60 jours/année civile grâce à l'option «Upgrade hospitalisation en cas d'urgence à l'étranger».
pour les prestations à l'étranger (traitements ambulatoires, hospitalisation, frais de transport, rapatriement, recherche et sauvetage), Fr. 100'000.-/an.	pour les prestations à l'étranger (traitements ambulatoires, hospitalisation, frais de transport, rapatriement, recherche et sauvetage), Fr. 100'000.-/an.	pour les prestations à l'étranger (traitements ambulatoires, hospitalisation, frais de transport, rapatriement, recherche et sauvetage), Fr. 100'000.-/an.
assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger	assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger	assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger

Santé – Assurances complémentaires (LCA)

Des compléments à la hauteur de vos exigences

Le Groupe Mutuel Assurances GMA SA vous propose une gamme complète d'assurances complémentaires et vous couvre dans les domaines des assurances-maladie et accidents, des assurances de capitaux et de rentes ainsi que de l'indemnité journalière.

Frais d'hospitalisation

H-Bonus

vous offre, avant chaque hospitalisation, le choix de la division (commune, privée ou mi-privée) et vous fait profiter d'un système de bonus.

Complémentaire d'hospitalisation

vous propose 4 niveaux de prise en charge pour vous permettre un plus grand confort et une couverture plus étendue que l'assurance obligatoire des soins.

Hôpital senior

vous permet de souscrire, même après l'âge de la retraite, à une assurance complémentaire d'hospitalisation.

Soins complémentaires

Soins complémentaires

vous évite de devoir assumer directement des frais importants en matière de soins médicaux et pharmaceutiques.

Bonus

place au premier plan les démarches de prévention pour votre santé. Grâce à son système de bonus, vous pourrez tirer profit de prestations d'assurance de premier ordre à des conditions avantageuses.

ActiVita

constitue le complément idéal aux assurances obligatoires en cas d'accident, lors d'une activité professionnelle ou privée.

Acrobat

l'assurance accident pour enfants, comprend 3 niveaux de couverture qui permettent de faire face aux conséquences financières d'une invalidité ou d'un décès.

Dentaire plus

se décline en plusieurs niveaux de couverture et prend en charge des traitements pouvant engendrer des coûts importants.

Dentaire plus-Kids

couvre exclusivement les traitements d'orthodontie prodigués aux enfants de 0 à 18 ans.

Alterna

une solution pour la prise en charge de vos traitements de médecines douces prodigués par des médecins.

Vitalis

propose une couverture de soins en cas de maladie et d'accident spécialement adaptée aux seniors.

SafetyPro

l'assurance accident idéale pour les travailleurs indépendants et salariés. Elle vous offre une solution optimale pour faire face aux conséquences financières provoquées par un accident, dans le cadre professionnel comme privé.

Combinées hospitalisation et soins

Global

vous offre, au sein d'une seule et même couverture, un large éventail de prestations dans le domaine des soins et de l'hospitalisation.

Global mi-privée et privée

tous les avantages de l'assurance Global auxquels s'ajoute le choix du confort hospitalier, en division mi-privée ou privée.

Global classic

répond parfaitement aux besoins de protection des familles tout en proposant des rabais particulièrement attractifs.

Mundo

vous permet de couvrir les conséquences financières d'une maladie ou d'un accident survenant à l'occasion d'un séjour à l'étranger.

Individual Global Solution

complète généreusement votre assurance de base, dans le domaine des soins et de l'hospitalisation, à un tarif avantageux.

Indemnités journalières, rentes et capitaux

Sekunda

vous prémunit à moindres coûts contre les frais liés à une incapacité de réaliser vos travaux ménagers en cas d'accident.

ProVista

vous donne accès à un capital en cas d'invalidité et de décès adapté à vos besoins.

SanaVista

vous permet, pour une prime modique, de bénéficier d'un capital d'appoint en cas de décès ou d'invalidité par suite de maladie.

Indemnités journalières

une protection particulièrement recommandée pour éviter une lacune de couverture en cas d'incapacité de travail.

KidsProtect

apporte un soutien financier aux familles d'enfants atteints d'un cancer, dès le début du traitement.

H-Capital

permet de prévoir le versement d'un capital qui compense certains frais consécutifs à une hospitalisation.

Patrimoine

Votre sécurité en priorité

Le Groupe Mutuel Assurances GMA SA vous propose des solutions d'assurance vous couvrant dans les domaines de la protection juridique, de la responsabilité civile privée et de l'inventaire du ménage. Bien assuré, vous pouvez ainsi faire face aux aléas de la vie en toute sérénité.

Protection juridique

Legis^{sana}

défend vos intérêts en cas de litiges avec le corps médical, les hôpitaux, cliniques ou toute autre institution médicale, suite à une erreur de diagnostic ou de traitement.

Legis^{digit@}

vous garantit une protection juridique adaptée aux nouveaux risques liés à Internet et aux technologies numériques.

Legis^{strada}

défend vos intérêts en cas de démêlés relatifs à la mobilité et à la circulation routière, que vous soyez conducteur, passager de votre propre véhicule ou de celui d'un tiers, piéton, cycliste ou usager des transports publics.

Legis^{priva}

que vous soyez employé, locataire, propriétaire ou consommateur, la couverture Legis^{priva} vous garantit le respect de vos droits en cas de litige.

Legis^{duo}

combine les prestations de nos produits Legis^{strada} et Legis^{priva}.

Responsabilité civile privée

SelfProtect

vous protège contre les conséquences financières découlant d'un dommage causé à un tiers et vous défend contre les prétentions injustifiées dressées contre vous.

Inventaire du ménage

HomeProtect

couvre vos biens mobiliers et vous prémunit contre les impacts économiques découlant d'un incendie, d'événements naturels, d'un vol ou d'un dégât d'eau.

Un service de qualité

Des privilèges exclusifs

Le Groupe Mutuel, Association d'assureurs, occupe quelques 2'050 collaborateurs dans toute la Suisse afin d'assurer à sa clientèle un service de qualité. Doté de systèmes informatiques de dernière génération, il peut répondre aux exigences, sans cesse en évolution, de ses processus de travail et de gestion. Cet engagement et ces investissements n'ont, au bout du compte, qu'une seule finalité: la satisfaction des assurés.

Une seule adresse

Pour le remboursement de vos prestations

Envoyez vos factures originales à l'attention de votre caisse-maladie, Rue des Cèdres 5, Case postale, 1919 Martigny en indiquant, si possible, votre numéro d'assuré.

Groupe Mutuel sur Internet

www.groupemutuel.ch

Le site Internet du Groupe Mutuel vous donne un aperçu clair de nos produits, des nouveautés ou de l'actualité. C'est le moyen le plus rapide pour découvrir l'étendue de notre offre. Quel que soit votre statut professionnel, salarié ou indépendant, le Groupe Mutuel vous offre des solutions adéquates, en matière:

- d'assurance-maladie
- d'assurance-vie
- d'assurances de patrimoine
- d'assurances entreprise

Votre carte d'assuré

Simple et efficace

Votre carte d'assuré simplifie la délivrance des médicaments par les pharmaciens équipés d'un lecteur. Grâce à elle, vous disposez également du numéro de téléphone du secours médical d'urgence, ainsi que du numéro de la centrale d'information de votre caisse-maladie.

Notre réseau d'agences

Un service de proximité

Le Groupe Mutuel, Association d'assureurs, développe ses activités dans cinq centres de service: Martigny (VS), le siège social, Sion (VS), Lausanne (VD), Villars-sur-Glâne (FR) et Oerlikon (ZH). Cette présence décentralisée est complétée par trente-cinq agences régionales et locales de proximité, sises dans toute la Suisse. N'hésitez pas à vous rendre dans l'une des nombreuses représentations du Groupe Mutuel! Nos collaborateurs vous accueillent et vous conseillent avec professionnalisme! Découvrez la liste complète de nos agences sur www.groupemutuel.ch

GMnet et GMapp

Votre assurance-maladie à portée de main

Grâce au portail clients GMnet, disponible sur ordinateur et tablette, ainsi qu'à son application mobile gratuite GMapp, vous accédez à toutes les informations liées à votre assurance-maladie et gérez vos contrats où que vous soyez, de manière rapide et sécurisée.

Pour en savoir plus, scannez ce code:



Groupe Mutuel Assistance

Numéro d'appel d'urgence 24h sur 24

Le Groupe Mutuel Assistance comprend des prestations fort attrayantes destinées spécialement à couvrir les urgences se produisant lors de voyages en Suisse (à partir de 20 km du domicile) et à l'étranger. Voyagez en toute sérénité, grâce au centre de réception des appels d'urgence joignable 24h sur 24, au +41 848 808 111.

LeClub

www.groupemutuel.ch/club

Bénéficiez de nombreux avantages dans les domaines de la santé, des loisirs, du sport ou du bien-être, sur présentation de votre carte d'assuré. Participez également à des concours exclusifs, organisés en collaboration avec nos partenaires.

LOGIN

Votre journal

LOGIN, le journal des assurés du Groupe Mutuel, vous informe et vous conseille régulièrement à propos de nos produits et services, notamment en matière de santé.

En savoir plus sur nos produits



Scannez et accédez au contenu en ligne

Des produits d'assurance à la hauteur de vos exigences

Le Groupe Mutuel, Association d'assureurs, réunit plusieurs sociétés indépendantes, actives dans les domaines de l'assurance-maladie et accidents, de l'assurance-vie, des assurances de patrimoine et des assurances entreprise (indemnité journalière, assurance-accidents et prévoyance professionnelle). Renseignez-vous sur la large palette de couvertures que nous vous offrons.

Conseils personnalisés et sans engagement

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Hotline 0848 803 111 | **Fax** 0848 803 112 | **Web** www.groupemutuel.ch

Groupe Mutuel

Santé[®] Vie[®] Patrimoine[®] Entreprise[®]

Groupe Mutuel
Rue des Cèdres 5 - Case postale - CH-1919 Martigny



Sociétés d'assurance membres du Groupe Mutuel, Association d'assureurs: Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA SUPRA-1846 SA – Fondation AMB – CM Ville de Neuchâtel – Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations de prévoyance administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance GMP – Mutuelle Valaisanne de Prévoyance